

# Courrier Fédéral

N° 358

du 20.07.13 au 23.08.13

ENCART  
Bulletin Collectif Jeunes

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



## ■ DÉCLARATION FÉDÉRALE

10 septembre : pour une première journée d'action offensive et déterminée pages 4 et 5

## ■ INTERNATIONAL

La répression syndicale dope la compétitivité

page 3

## ■ PLUS LOIN QUE NOS DROITS

Faute inexcusable retenue à l'encontre de Renault

Hommage à Aimé MURÉ

page 6

## ■ LA LETTRE DE L'UFICT

Une mutuelle n'est pas qu'une cotisation (suite)

pages 7 et 8

## ■ PUBLICITE

page 2

Courrier Fédéral  
Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19  
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>  
courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : G. Coulibaly

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0418 S 06474  
Imprimé par nos soins



DOC0632-02HUMANIS06-13

Partenaires sociaux

PARCE QUE LE DIALOGUE  
SOCIAL EST PRIMORDIAL,  
NOUS NOUS ENGAGEONS  
À VOS CÔTÉS.

**Notre ambition :** accompagner les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs prévoyance, santé et épargne.

**Notre différence :** à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions. Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur paritaire et mutualiste. C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale.

► Contactez-nous : [os-contact@humanis.com](mailto:os-contact@humanis.com)

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE

 **Humanis**  
Protéger c'est s'engager

## INTERNATIONAL

# LA RÉPRESSION SYNDICALE DOPE LA COMPÉTITIVITÉ TURQUE

Face à la multiplication de la répression syndicale, une délégation de la CGT Renault s'est rendue à Bursa pour aller à la rencontre des salariés licenciés et organiser la riposte avec le syndicat Turc Birleşik Metal-İş.  
> Marie Vergnot, Conseillère Fédérale en Communication

Avec un salaire de 2,05 euros de l'heure, une durée légale de travail de 45 heures hebdomadaires et une main d'œuvre très qualifiée, la Turquie attire de nombreux industriels. Plus de 15 constructeurs automobiles et mille équipementiers sont installés dans le pays. Autre avantage pour ces patrons de multinationales, les droits syndicaux sont limités notamment par l'implantation d'un seul syndicat par site. Les événements qui se sont déroulés à l'usine Renault de Bursa en novembre dernier n'est qu'un exemple parmi tant d'autre de la pression patronale. Ce site de production de la Clio IV employant plus de 6 000 ouvriers a été bloqué pendant deux jours. Les salariés – plus de 1 500 grévistes - protestaient contre des augmentations de salaires insuffisantes et la mainmise du syndicat pro-patronal qui les avait négociées. Ce dernier s'opposant à la grève, le mouvement fut déclaré illégal, justifiant l'intervention de la police sur demande de la direction de l'usine. 30 salariés seront licenciés.

Chaque semaine de nouveaux témoignages de salariés licenciés pour avoir revendiqué sont recueillis par le syndicat Birleşik. Phénomène qui ne cesse de s'amplifier au fil des ans. Non seulement les salariés dénonçant les conditions de travail et salariales sont sanctionnés par la direction, mais les « syndicats » maison se chargent, en amont, d'exercer des pressions pour étouffer toutes contestations. Outre les pressions morales ou la corruption, ces « syndicats » n'hésitent pas à employer la force pour casser les mouvements. Ainsi, lors de la grève des Renault en novembre, le syndicat pro-patronat de Fiat est descendu sur le site pour provoquer les grévistes espérant que l'occupation dégénère. Même une fois que les salariés frondeurs sont licenciés, l'influence des « syndicats » jaunes bloquent la recherche d'emploi dans les autres entreprises.

Mais le syndicat progressiste Birleşik ne baisse pas les bras pour autant. Le syndicat travaille son implantation dans les sites malgré la présence de ces « syndicats » plus que complaisant avec les directions. Ainsi, il y a deux ans, Birleşik a tenté de s'implanter chez Bosch où 4 000 signatures ont été recueillies sur 6 000 salariés demandant l'établissement d'un nouveau syndicat contre celui pro-patronal. Malgré les pressions, la procédure court toujours. Ces avancées sont possibles grâce à une activité clandestine du syndicat sur les sites depuis plusieurs années. Comme chez Arobus, fabricant de sellerie pour les minibus Renault, où malheureusement, la direction après avoir

découvert l'activité syndicale secrète, a licencié quelques salariés pour faire taire toute velléité de contestation.

Outre le travail de terrain, l'organisation syndicale cherche des soutiens des autres syndicats européens, où sont implantées les multinationales. « On demande plus qu'un soutien, nous avons besoin que vous interveniez auprès des employeurs » intervient un salarié de chez Bosch. Et d'insister « Il ne faudrait pas que les travailleurs européens s'endorment sur leurs acquis. Soutenir l'implantation de syndicats turcs portant des revendications sociales fortes dont l'amélioration des conditions de travail, est un argument supplémentaire pour contrer les attaques sociales en France. Nous sommes dans le même bateau ».

Les camarades de la CGT présents ont eux aussi dénoncé la mise en concurrence des salariés à travers le monde, argument imposé notamment dans le cadre des négociations des accords compétitivité. « Nous nous sommes déplacés à Bursa, car nous avons besoin de témoignages pour savoir qu'elle est la véritable situation ici car Carlos Ghosn nous assure que tout va bien en Turquie » a expliqué Xavier Raynaud, le Délégué Central Adjoint de la CGT Renault. Lors d'une conférence de presse, la délégation française s'est engagée à intervenir auprès de la direction française de Renault pour exiger la réintégration des 11 camarades (sur les 30 licenciés) qui ont gagné l'annulation de leur licenciement au tribunal. « Ce serait une première, car ici, même quand les salariés gagnent devant la justice, les patrons préfèrent payer plutôt que de les reprendre » a souligné, plein d'espoir, le responsable local de Birleşik metal à Bursa.



# Déclaration fédérale

**LE 10 SEPTEMBRE**  
*pour une première journée d'action offensive et déterminée*

La CGT a souhaité une initiative d'action interprofessionnelle dès les premiers jours de septembre. Elle se tiendra le 10 septembre prochain à l'appel de plusieurs organisations syndicales dans tout le pays. Elle se situe au cœur d'une campagne de mobilisation pour l'emploi, les salaires, l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale et la retraite à 60 ans.

Evidemment, cette rentrée sociale sera marquée par le débat d'un nouveau projet de réforme des retraites. Avec un patronat à la baguette, le gouvernement actuel entend prolonger ce qui avait été initié par les dirigeants politiques précédents. Tout est bon pour justifier ce nouveau projet de recul social qui va frapper toutes les générations proches, notamment les plus jeunes dont 20 % sont privés d'emploi ou largement précarisés : le déficit et la dette publique, les directives européennes, l'évolution de l'espérance de vie des citoyens, le prix du travail etc.

Evidemment, cette crise ne frappe pas tout le monde de la même façon. Quand bon nombre de salariés continuent à subir des restructurations et le chômage, d'autres continuent à s'enrichir de plus en plus à l'image de quelques patrons importants d'entreprises françaises. Ainsi, les 500 plus grosses fortunes françaises se sont enrichies de 25 % en un an.

Le nouveau Président du MEDEF vient d'appeler le Président de la France, à faire du pays, un nouveau paradis fiscal. Pourtant, les aides publiques se multiplient sous forme de crédits d'impôts, d'allègements de cotisations de toutes sortes. Elles atteignent les 200 milliards d'euros sans la moindre contrepartie. Aujourd'hui, c'est toute la cohérence

de notre modèle social qui est dans le collimateur du patronat.

Leur modernité, c'est que les nouvelles générations vivent plus mal que celles qui les ont précédées.

**NOUS REFUSONS TOUT NOUVEAU REcul SOCIAL. NOUS PENSONS AU CONTRAIRE QUE NOTRE AVENIR NE PEUT SE CONSTRUIRE QU'AVEC DES AVANCEES IMPORTANTES.**

Nous refusons cette course effrénée à la compétitivité présentée comme la seule solution aux problèmes d'emplois. Au contraire, chacun est à même de constater les dégâts occasionnés par ce concept érigé en dogme qui conduit à une casse industrielle et sociale. Nous y opposons le besoin d'efficacité économique et sociale dans des entreprises où les salariés sont respectés. Cette efficacité passe par de meilleurs salaires, plus d'emplois, une autre organisation du travail moins flexible pour les femmes et les hommes, de meilleures conditions de travail...

Nous refusons l'idée que le travail représente un coût qui serait la cause de tous nos problèmes lorsqu'on sait que 50 % des salariés en France gagnent moins de 1700 euros nets par mois. Augmenter les salaires en commençant par les plus bas c'est-à-dire le SMIC, ce n'est pas du luxe pour les centaines de milliers de salariés concernés.

A titre d'exemple, 1 % de hausse de salaire, c'est 2,5 milliards d'euros supplémentaires pour la protection sociale... et le début d'une relance de la consommation.

100 000 emplois en plus, c'est 1,3 milliard de recettes supplémentaires. Dans la filière aéronautique, notre Fédération a chiffré à 150 000 le nombre d'embauches nécessaires en France pour répondre aux commandes et travailler dans de bonnes conditions.

Nous refusons un allongement de la durée du travail, tant hebdomadaire que sur la durée de vie, alors que contrairement à tous les pays européens, le renouvellement de génération est assuré par une évolution de la démographie. Laisser la place aux jeunes, c'est ça la solidarité inter-génération.

Et si on parlait de cela en lieu et place des vieilles recettes inefficaces que l'on nous sert depuis plusieurs décennies en France et en Europe ?

**NOUS SOMMES LUCIDES. UNE SEULE JOURNÉE DE MOBILISATION, UNE SEULE MANIFESTATION NE SUFFIRONT PAS À FAIRE ABOUTIR NOS AMBITIONS SOCIALES.**

**C'EST LE PLUS GRAND NOMBRE DE SALARIÉS DANS L'ACTION QUI COMPTERA AU FINAL.**

Dernièrement, nous avons connu plusieurs succès revendicatifs importants dans la profession. Il ne faut pas les minimiser. Il s'agit, par exemple, de l'équipementier automobile SNW, de la Tour Eiffel, de FAURECIA à Theillay etc. Pour les salariés concernés, ces luttes sont également synonymes de solidarité et de dignité retrouvée.

L'expérience de nos luttes passées (les retraites en 2010 par exemple) démontre qu'il nous faut faire plus fort et plus nombreux pour voir aboutir nos ambitions revendicatives. Il y a besoin certes d'être démonstratifs dans les rues à l'occasion de manifestations mais également être présents dans les entreprises pour pouvoir sous des formes appropriées, montrer notre détermination.

Arrêts de la production, grèves du zèle, actions concertées entre salariés des donneurs d'ordre et de la sous-traitance, chacun et chacune doit faire preuve d'imagination au service de l'efficacité de l'action.

Quelle que soit sa catégorie ou sa fonction dans l'entreprise, chacune et chacun peut contribuer au succès.

**SALAIRES, EMPLOIS, CONDITIONS DE TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE,**  
C'est cette ambition sociale moderne et efficace que nous vous proposons de porter haut et fort pour cette rentrée.

**LE 10 SEPTEMBRE,  
TOUS DANS L'ACTION !**



# LA FAUTE INEXCUSABLE RETENUE À L'ENCONTRE DE RENAULT

*Le Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) vient de reconnaître RENAULT responsable d'une faute inexcusable suite au suicide d'un salarié.*

Ce jugement prolonge la procédure antérieure (TASS et Cour d'appel) qui avait reconnu le suicide en tant qu'accident de travail, cette qualification ayant été contestée par RENAULT, le suicide étant survenu au domicile du salarié.

La responsabilité des supérieurs hiérarchiques est directement mise en cause, le Juge relevant « l'indifférence de l'entourage professionnel à la situation caractéristique de stress manifesté par Monsieur X ».

« Si son supérieur hiérarchique, enfin conscient des signes de souffrance de Monsieur X a convenu d'un rendez-vous avec lui, il s'est borné à minimiser les problèmes qu'il rencontrait sans aucune initiative précise pour remédier à cet état d'épuisement évident (...) bien au contraire, sa (...) n+2 lui reprochant (...) selon ses propres termes, d'avoir voulu mêler sa vie privée et sa vie professionnelle au détriment de l'esprit d'équipe».

Cette indifférence est «la conséquence du refus manifesté pendant longtemps par la société RENAULT à toute mise en place au sein de l'entreprise d'un système d'évaluation des risques psychosociaux, (...) ce qui aurait permis aux supérieurs hiérarchiques de prendre les mesures de protection adéquates et éviter ainsi une dégradation rapide de l'état de santé de ce collaborateur ayant conduit au suicide».

Le Juge replace ce suicide dans le contexte de la survenance des deux précédents, « dans ce contexte, les signes de détérioration de la santé physique et psychique de Monsieur X auraient dû constituer pour l'employeur un signe d'alarme important».

La réorganisation, «prônant la culture du sur-engagement et de l'augmentation des objectifs», «peu soucieuse des conséquences de la pression réelle, ressentie bien réelle, fût-elle de façon excessive pour certains», est pointée par le Juge.

Selon Maître BOUSSARD VERRECCHIA, avocate de la veuve, le jugement établit bien à la fois la responsabilité personnelle des hommes et femmes constituant l'entourage professionnel direct de Monsieur X, mais dont l'indifférence n'est que le relais du déni de la société RENAULT des conditions de travail de ses salariés et de sa responsabilité quant à leurs conséquences parfois dramatiques sur la santé physique et mentale des salariés.

Le TASS de Versailles a condamné Renault à verser 50 000 euros à la veuve de Monsieur X et 50 000 euros à son fils au titre des dommages et intérêts. Ce technicien de 38 ans avait mis fin à ses jours à son domicile le 16 février 2007 et son acte avait été reconnu en 2011 comme accident du travail par la justice.



**Aimé MURÉ** est décédé samedi 6 juillet 2013.

Agé de 80 ans était ce qu'on appelle une figure de la Métallurgie.

Il a développé son activité notamment dans son département, le Haut-Rhin.

Il a été membre de la Direction Fédérale du 25<sup>e</sup> congrès en 1966 au 35<sup>e</sup> congrès en 1997.

Il a assumé la responsabilité de Secrétaire Général de l'USTM du Haut-Rhin (son entreprise d'origine était la SACM à Mulhouse).

Il a aussi été membre du Conseil National de l'UFR du 3<sup>e</sup> congrès en 1989 au 9<sup>e</sup> congrès en septembre 2009.

Dans un message à la CGT a souligné combien et comment Aimé était fidèle dans ses idéaux, déterminé et infatigable dans son activité. Il était aussi très fraternel et savait bien nous accueillir.

La fédération et l'UD CGT du Haut-Rhin lui rendront hommage lors d'une initiative qui se déroulera en septembre 2013.

# La lettre de L'UFICT

Courrier fédéral N° 358

du 20.07.13 au 23.08.13  
<http://www.ftm-cgt.fr/ufict.htm>

## Une mutuelle ce n'est pas qu'une cotisation... suite !!

Dans une précédente Lettre de l'UFICT nous évoquions qu'à l'initiative de plusieurs groupes de la métallurgie (Renault-Trucks, Ascometall, Safran et surement d'autres) des négociations vont s'ouvrir sur les frais de santé et la prévoyance. L'objectif : un gestionnaire unique pour générer des gains financiers et prendre la main sur la protection sociale.

Comme nous l'évoquions dans notre première lettre de l'UFICT sur le même sujet, l'objectif premier de la protection sociale en France, telle que voulue par ses créateurs, est la couverture de tous sans aucune distinction, du berceau au dernier souffle.

Une partie des richesses produites par les entreprises est utilisée pour cette protection. Ce sont les cotisations salariale et patronale. Les deux étant créées par le travail.

Chacun cotise donc suivant son revenu pour le bien de tous.

Et c'est bien là l'essentiel. En cotisant, chacun d'entre nous abonde au pot commun qui est utilisé en fonction des besoins.

Ce n'est pas une assurance dont les cotisations dépendent de la valeur à assurer et qui varie donc suivant de multiples critères. Les assurances automobile ou immobilière en sont les plus beaux exemples. Qui n'a pas râlé devant l'opacité de son contrat lorsqu'il a dû y faire appel. Une telle vision de l'assurance appliquée à la santé reviendrait à individualiser la protection sociale et accepter que le profit en devienne l'élément moteur.

La protection sociale n'a cure de ces critères, quelle que soit la personne et son besoin, elle est là pour y subvenir. C'est pour cette raison que la CGT dénonçait déjà à l'époque les options (A, B et C) par exemple qui sont apparues dans les contrats.

C'est son objectif...la solidarité et le bien de tous !

La direction des entreprises qui, par sa communication, réduit la mutuelle à une simple cotisation, tente de cacher le principal enjeu de ces négociations.

En effet qui voit-on se pencher sur le gâteau de la protection sociale des grands groupes français ? Les compagnies d'assurance telles AXA, Allianz, Malakoff Médéric etc.

Quel est leur principal intérêt à récupérer cette partie de la protection sociale ?



- Développer la solidarité ?
- Développer leurs bénéfices ?

L'ensemble des cotisations des groupes industriels de la métallurgie représente une manne financière non négligeable pour ces sociétés. Qui en sera le principal bénéficiaire ? Les employés qui cotisent ou les actionnaires des groupes d'assurances ?

Les objectifs sont purement financiers avec la volonté de détourner notre système social solidaire pour qu'il contribue à alimenter les circuits spéculatifs générateurs de crises financières...

Un comble en réalité, puisque notre protection sociale deviendrait ainsi l'otage de « bonnes » ou « mauvaises » opérations menées sur les marchés financiers !

Ces négociations s'ouvrent dans la plupart des grandes entreprises françaises. Que se passera-t-il lorsque tous ces nouveaux contrats seront négociés ?

Deux modes de protection sociale s'opposeront :

- Un régime de base, la sécurité sociale, dont l'objectif est la solidarité et le bien de tous
- Un régime complémentaire privé dont l'objectif est le gain financier de ses actionnaires

Nous avons actuellement sous les yeux l'exemple américain. Basé uniquement sur l'assurance privée, des millions de personnes se sont retrouvés sans aucune protection lors de la crise de 2008. Mais ou étaient donc passées leurs années de cotisation ? Envolées, dilapidées, gaspillées dans des produits boursiers douteux.

Des années de cotisation, une seconde de boursicotage et résultat zéro...même pas le prix d'un comprimé d'aspirine !!!

Pourquoi le président Obama a-t-il eu tant de mal à faire passer sa pourtant maigre réforme sociale ?

De quelle protection sociale s'est-il inspiré ?

L'enjeu de ces négociations des mutuelles est donc bien plus important qu'une simple baisse de cotisation. C'est un réel enjeu de société.

Quel type de protection sociale désire-t-on :

- Solidaire et tournée vers le bien pour tous ?
- Individuelle, à chacun son contrat à options multiples ?
- Mutualiste, un pot commun bénéficiant à tous ?
- Privée, la cotisation incluant l'objectif de bénéfice ?

La CGT défendra avant toute chose la solidarité, et le fait que le produit du travail reste au service du bien et de l'émancipation de tous.

Ensuite et si ces conditions sont respectées, alors oui nous seront prêts à négocier les montants et répartitions de cotisations, et le contenu du contrat de protection sociale.

On le voit à l'évidence, cette question de la protection sociale, de son mode de financement, de son fondement même est au cœur du débat ouvert sur le choix de société pour l'avenir. Protection solidaire face à la maladie et aux accidents de la vie, services publics de santé de qualité, droit à la retraite pleine et entière à 60 ans pour tous... autant d'atouts dont la société française s'est pourvue. Les actionnaires financiers veulent se les accaparer et les détourner de leur objet.

L'UFICT CGT appelle tous les ingénieurs, cadres et techniciens à se mobiliser en nombre le 10 septembre pour faire entendre ensemble la voix du progrès social et le refus de la marchandisation de la vie !

A suivre...

